

Règlement du Vide-dressing pour vêtements et accessoires Adultes et Enfants

Dimanche 6 avril 2025

9 h – 15 h

Nous vous invitons à le lire attentivement afin de faciliter le fonctionnement de cet événement et d'éviter tout désaccord ou mauvaise surprise.

Organisateur :

L'équipe des bénévoles et des salariées du Centre Social, toujours soucieux de développer des actions pour préserver l'environnement et créer du lien social propose la 4ème édition de son Vide Dressing vêtements et accessoires pour Adultes et Enfants.

Ce vide dressing s'appuie sur trois grands piliers à savoir : le social, l'économie et l'écologie.

- « Permettre aux habitants de s'équiper à moindre coût... »
- « Eviter de jeter des vêtements inutilisés en les vendant... »
- « Consommer mieux et moins... »

Où ?

Il se déroulera le **dimanche 6 avril 2025 de 9 h à 15 h** à la Salle des fêtes de Bourg en Bresse, place de la Grenette 01000 Bourg en Bresse.

Pour qui ?

- Les exposants doivent être des **particuliers et non des professionnels**
- **Votre pièce d'identité** vous sera demandée le jour J ainsi que **l'accusé de réception de votre dossier**

Quoi ?

- **Uniquement des vêtements d'occasion Adultes / Enfants ainsi que des accessoires** (sacs, ceintures, foulards, chaussures)
- Pas de vêtements et accessoires neufs, pas de matériel de puériculture, de jeux ou de jouets.

Tarif stand : Un espace de 3 m et 1 m 50 de profondeur

Le **règlement** doit se faire à la **réservation** soit en espèces, soit par chèque (règlement au nom de l'association « le Plateau »).

- Adhérent à l'Association : **10 €** (sur présentation carte adhésion **2025**) / Non adhérent : **15 €**

Comment ?

- Le vide dressing se passe à l'intérieur de la Salle des fêtes de Bourg en Bresse
- **Réservation obligatoire : à partir du lundi 17 février et jusqu'au 24 mars 2025**
- Arrivée possible **entre à 7 h 30 et 8 h 30 (Attention, le lieu ne sera pas accessible avant 7 h 30)**
- Les exposants s'installeront par ordre d'arrivée sur les emplacements qui leur seront attribués par les organisateurs et ne pourront en aucun cas les contester. **Il est strictement interdit de ranger avant la fin de l'évènement soit 15 h.**
- **Des parkings** sont à disposition autour de la Salle des fêtes pour **faciliter le déchargement.**
Chaque stand est de taille identique : 3 m. Une table de 2 m et une chaise sont mises à disposition. L'exposant s'engage à respecter le matériel mis en disposition et à le ranger en fin de journée. L'emplacement doit être tenu propre.
- **Autorisés sur le stand** : portant, autre table, chaise... dans la limite de la taille du stand. Merci d'indiquer les tarifs et la taille de vos articles pour un meilleur repère pour les visiteurs.
- L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, matériel personnel etc....).
- Buvette et petite restauration proposées sur place au profit de l'Association.

En cas de demande complémentaire, merci d'adresser un mail avec vos questions à : accueil@asso-leplateau.fr